

Témoignage du jeudi 05 novembre 2020 - Boutique de Prêt-à-porter MAN SPIRIT

« Notre fils, Yann, 42 ans, a acheté une boutique de prêt-à-porter Homme en février 2020, ouverte le 15 mars environ. Une fois le stock acheté et installé, le Gouvernement a annoncé un confinement, ce qui n'a pas manqué de mettre dès le départ la boutique dans une situation financière difficile.

Nous avons tenté d'obtenir différentes aides mais sans succès. En effet, parmi les choix proposés, il y avait toujours une case où nous ne correspondions pas et ces difficultés nous apparaissaient d'autant surprenantes !

En mai 2020, c'était la fin du confinement et nous avons pu ouvrir la boutique, mais non sans difficultés puisque nous avons perdu notre clientèle étrangère.

Par conséquent, le chiffre d'affaires s'en est trouvé fortement diminué, c'est-à-dire moins de 60 % par rapport à l'année précédente.

Mon fils a néanmoins réussi à s'octroyer un maigre salaire avec un coût horaire de 5,45 euros.

Le courage n'a pourtant pas manqué, nous nous nourrissions de motivation, d'espoir et surtout, nous gardions un esprit positif.

Hélas, septembre a été un bien mauvais mois et octobre très difficile.

Nous préparions toutefois les fêtes de Noël en investissant un achat de stock suffisant pour la vente de cette fin d'année lorsque la seconde annonce tomba : le retour du confinement ! Cette fois-ci, c'était la mort assurée Mon fils ne pourra pas s'en sortir.

De surcroît, le propriétaire du local professionnel a encaissé le chèque du loyer malgré notre demande de report de paiement. Ainsi, le compte bancaire est à son niveau le plus bas, le banquier, furieux et pour finir, nous sommes dans l'interdiction bancaire. Nos difficultés, loin d'être terminées, nous entraînent progressivement dans une chute financière sans retour.

Nous ne pouvons malheureusement que constater l'incohérence de ce gouvernement qui prend des décisions sans expertise et sans consultation des professionnels concernés. Nous estimons qu'il est certainement plus rentable de faire travailler les grands trusts, des importantes sociétés comme Amazon, de les maintenir en activité plutôt que de laisser vivre nos petits commerces de proximité !

Interrogeons-nous : Sommes-nous réellement plus dangereux pour la propagation du virus que certaines enseignes de commerce ou de grandes surfaces alimentaires ?

Rappelons utilement que les écoles sont restées ouvertes, ainsi que de nombreux

commerces non alimentaires.

En conséquence, au regard de notre survie, nous avons décidé de rester ouverts afin simplement de nous nourrir, de payer les crédits, les loyers et les charges. Nous avons compris que nous ne pouvions pas compter sur les prétendues aides du gouvernement qui ne sont que des mesures alléchantes et qui ne concernent hélas qu'une infime partie des commerçants. La question reste ainsi posée : A-t-on le droit de laisser mourir les petits commerces ???

Nous sommes très en colère contre le gouvernement et leurs décisions. Nous avons aujourd'hui décidé d'utiliser un bras de fer afin de défendre notre corporation et notre position ».

Annick

**Manspirit
Boutique de prêt à porter pour homme
10 avenue Guy de maupassant
06160 Antibes Juan-les-Pins**

[Signaler un abus](#)

Partager :